



Procédure d'inscription / Lycée Saint André

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez, et je vous en remercie, inscrire votre enfant dans une des formations du Lycée Saint André pour l'année scolaire 2018/19.

Afin de vous accompagner dans cette démarche, vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre.

Tout d'abord, sur le site internet de l'établissement, téléchargez et imprimez la fiche de demande d'inscription. Après l'avoir complétée, merci d'y joindre, impérativement, toutes les pièces demandées.

Envoyez le tout à l'établissement (adresse mentionnée sur la partie supérieure de la fiche) en mentionnant sur l'enveloppe : « inscription ».

Après étude du dossier et s'il n'y a pas de refus de ma part, vous serez rapidement contacté afin de fixer un rendez-vous pour que nous puissions nous rencontrer avec votre enfant. Les rendez-vous d'inscription se tiendront, sauf exception, les mercredis après-midis à partir du mois de février et durant la première semaine des vacances (hiver et printemps).

A l'issue du rendez-vous et suite à mon acceptation, différents documents (Contrat de scolarisation, Règlement financier...) vous seront remis pour compléter le dossier d'inscription.

Enfin, en fin d'année, et au plus tard au mois de juillet 2018, vous nous ferez parvenir le certificat de radiation de l'établissement où est scolarisé actuellement votre enfant ainsi que le ou les bulletins trimestriels manquants notamment celui du 3^{ème} trimestre avec l'avis d'orientation.

Deux matinées « Portes Ouvertes » sont d'ores et déjà fixées et se tiendront les samedi 17 février et 14 avril de 9 h 00 à 13 h 00.

Espérant avoir été des plus complets et dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, Madame, Monsieur, à mes salutations les plus distinguées.

Le Directeur,

Didier Sabio